

La mixité, ADN des entreprises de proximité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 18.03.08

Paris, 2 mars 2018

Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

La mixité est dans l'ADN des entreprises de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, en raison de leur structure souvent familiale, et parce que certaines professions sont fortement féminisées. Pas moins de 800 000 femmes chefs d'entreprise font vivre et développent l'économie de proximité et, en 2017, elles ont créé 4 entreprises individuelles sur 10.

Cette mixité est une source incontestable de dynamisme, c'est pourquoi l'U2P et ses organisations membres mènent régulièrement des actions visant à la conforter. Parallèlement, elles militent pour que les conjoints qui travaillent régulièrement dans l'entreprise choisissent un statut leur garantissant des droits sociaux.

Ainsi, artisanat, commerce de proximité et professions libérales accueillent de plus en plus de femmes, tous échelons confondus : 44 % des actifs dans les entreprises libérales sont des femmes. Dans l'artisanat et le commerce de proximité, leur proportion augmente d'année en année et atteint aujourd'hui 26 %.

Non seulement les femmes sont très actives au sein de l'économie de proximité, mais elles assument davantage de responsabilités que dans les autres secteurs : **les professions libérales comptent par exemple 42 % de femmes chefs d'entreprise, le commerce de proximité 38 % et l'artisanat 23 % — deux fois plus que dans les années 80 — contre seulement 19 % dans l'ensemble des entreprises de plus de 10 salariés.**

Si la situation demeure inégale, les femmes étant fortement représentées dans certains métiers et encore trop peu nombreuses dans d'autres, la tendance est incontestablement à une mixité accrue. L'artisanat du bâtiment, qui ne comptait quasiment aucune femme il y a 30 ans, s'appuie aujourd'hui sur 11 % de salariées. Même mouvement dans l'artisanat de l'alimentation où les dirigeantes d'entreprise sont trois fois plus nombreuses qu'en 1984 : 23 % contre 8 %.

« Nos efforts pour sensibiliser les jeunes apprenties, lutter contre les préjugés et informer aussi largement que possible portent leurs fruits : la tendance confirme partout une plus forte mixité dans les entreprises de proximité, déjà bonnes élèves en la matière. Cela conforte aussi notre action et nous encourage à poursuivre dans cette direction » explique Catherine Foucher, Présidente du groupe de travail sur la parité de l'U2P.

Alain Griset, président de l'U2P : *« Je suis fier des avancées réalisées et du rôle moteur que jouent les entreprises de proximité en faveur d'une plus grande mixité et d'une plus grande égalité des femmes et des hommes dans la société. C'est un progrès souhaitable pour tous et indispensable pour créer davantage d'emplois et de richesses dans nos territoires. »*

L'U2P – Union des entreprises de proximité – est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 2,3 millions d'entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises.